

LES FUTURS DU 3^{ème}

PROJET DE CONFÉRENCE CITOYENNE

13, 19 et 20 juin 2009

Table des matières

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | LE 3^{ème}, LABORATOIRE DU FUTUR..... | 3 |
| 2 | LES CONFÉRENCES, INTÉRÊT ET RÉALITÉ | 4 |
| 2.1 | LA CONFÉRENCE DE CITOYENS : DÉFINITION | 4 |
| 2.2 | QUELQUES EXEMPLES DE CONFÉRENCE CITOYENNE | 5 |
| 3 | UNE CONFÉRENCE CITOYENNE À PARIS 3^{ÈME} | 7 |
| 3.1 | LES OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE | 7 |
| 3.2 | ORGANISATION | 7 |
| 3.3 | DÉROULEMENT ET CALENDRIER | 7 |
| 4 | LA QUESTION DU COÛT D'UNE CONFÉRENCE DE CITOYENS..... | 8 |
| 5 | LA QUESTION DE LA « RÉMUNÉRATION » DES PARTICIPANTS | 8 |
| 6 | LA QUESTION DE L'ÉVALUATION DE LA CONFÉRENCE | 9 |
| 7 | LES PERSPECTIVES | 9 |
| 7.1 | MISE EN DÉLIBÉRATION DES PRÉCONISATIONS | 9 |
| 7.2 | MISE EN EXPÉRIMENTATION DES PROTOTYPES | 9 |
| | ANNEXES : DOSSIER D'INFORMATION SUR LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS QUE NOUS POURRIONS UTILISER | 10 |
| A - | DES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES À TRAVERS LE MONDE | 10 |
| B - | GRANDE SYNTHÉ : LA PARTICIPATION À L'ÉCHELLE DU PROJET URBAIN..... | 18 |

1 LE 3^{ème}, LABORATOIRE DU FUTUR

La démarche participative des « Futurs du 3^{ème} », a pour objectif de conduire un travail réflexif sur les futurs, au moyen de trois cercles concentriques, de plus en plus larges :

Les cercles 1 (constitué), 2 (constitué) et 3 (à constituer)

cercle 1

Le cercle 1, réunissant 26 "politiques", a produit une première réflexion, mise en forme par l'équipe des Futurs qui en a tiré, d'une part un diagnostic de la dynamique actuelle de l'arrondissement, d'autre part sept scénarios.

cercle 2

Informés de ce premier résultat, les groupes constituant le cercle 2 (environ 80 personnes), accompagnés par l'équipe des Futurs, reprennent actuellement le flambeau et mènent de janvier à avril 2009, un travail de réflexion qui sera confronté à celui du cercle 1 (phase de confrontation, de réajustement).

L'ensemble des réflexions du cercle 1 et du cercle 2 devra déboucher sur l'identification d'**une dizaine de champs** dans lesquels il faudrait se montrer dès maintenant créatif et innovant afin de préparer l'avenir.

cercle 3

Les préconisations du cercle 1 et du cercle 2 seront ensuite débattues en Juin 2009, lors de la "**Conférence citoyenne sur le 3ème arrondissement de demain, Centre de la Création et de l'Innovation**". Cet événement permettra d'identifier les prototypes à expérimenter dans le 3^e, et d'apprécier leurs conditions de réalisation. Il réunira un certain nombre de citoyens tirés au sort, habitant le 3^{ème} arrondissement ou y travaillant, et les membres des cercles 1 et 2.

Surtout, la Conférence Citoyenne devra se prononcer sur le "comment". Par exemple, si un consensus se dessine pour le maintien de la mixité sociale dans le 3^e arrondissement, quelles qu'en soient les raisons (économique, culturelle, politique, sociale), comment faire ? (phases de concertation et de coproduction future).

Dans ce cas précis, par exemple, des pistes ont été données : **construire des tours, ajouter des étages aux immeubles...**

A l'occasion de la conférence citoyenne, on demandera également leur éclairage et leurs préconisations à des **experts** des questions identifiées par les cercles 1 et 2.

La finalité de cette démarche d'un an, c'est d'aider le Conseil municipal et les conseils de quartiers à regarder loin, à réfléchir au long terme, à prendre du recul. La conférence citoyenne, en particulier, permettra de connaître les préconisations pratiques et concrètes de citoyens qui ne sont ni élus ni particulièrement engagés dans la vie associative, mais qui vivent et travaillent dans l'arrondissement, et à ce titre le connaissent mieux que personne.

2 LES CONFÉRENCES, INTÉRÊT ET RÉALITÉ

2.1 La conférence de citoyens : définition

Une **conférence de citoyens** (également appelée jury citoyen), c'est une assemblée temporaire désignée par tirage au sort ou choisie par une autre méthode aléatoire (démarchage dans la rue, etc.) pour aider à la prise de décisions politiques. Le but est de renforcer la participation citoyenne dans les processus politiques et/ou d'éclairer la prise de décision dans des situations complexes, en consultant un échantillon de la population.

Historiquement, les jurys citoyens s'inspirent du modèle des jurés d'Assises, d'où le nom de "jury" qui leur est souvent donné, en particulier dans les pays anglo-saxons. Leur objectif est cependant de faire des propositions plutôt que de juger les décisions déjà prises.

Les conférences de citoyens sont utilisées à titre expérimental dans de nombreux pays depuis les années 2000. Ils ont un cadre plus officiel dans certains pays comme l'Allemagne (notamment à Berlin), le Danemark ou l'Espagne.

Les conférences de citoyens favorisent la mise en place des procédures de participation démocratique propres à favoriser et à enrichir le débat public et à instaurer une relation de confiance et d'écoute entre les citoyens et les pouvoirs publics.

| |
|--|
| Sources: Wikipédia, http://adonnart.free.fr/doc/citoy/indexcit.htm , D.BOURG – D.BOY "Conférences de citoyens, mode d'emploi"- 2005 – Ed. Charles Léopold Mayer |
|--|

Selon le groupe de chercheurs travaillant à l'élaboration de la Convention de Citoyens, les conférences de citoyens sont généralement constituées de sept procédures permettant le bon déroulement de celles-ci, tant dans la forme (le cadre) que dans le fond (le contenu) :

1. Un comité de pilotage réunissant des experts dans le domaine scientifique dont traite la conférence et des spécialistes de la procédure de conférence de citoyens. Il détermine la formation à suivre ainsi que les formateurs.
2. Un groupe de citoyens ordinaires réunis de manière aléatoire.
3. Un facilitateur professionnel (animateur maîtrisant la dynamique de groupe ou un psychosociologue).
4. Un week-end minimum réservé à la formation et l'information la plus objective possible, suivi d'un week-end de formation aux enjeux, réalisé de manière contradictoire.
5. Un week-end « débat public », organisé pour répondre aux questions clés énoncées par les citoyens à l'issue de leur formation, dans lequel interviennent des experts et des « porteurs d'enjeux » pouvant être choisis par le groupe à cet effet.
6. Des recommandations élaborées par les citoyens à l'issue du week-end « débat public ».

7. Une conférence de presse pour donner lecture des recommandations des citoyens et/ou leur remise aux politiques.

Source : www.sciencescitoyennes.org/spip.php?article1712,
Des Conférences de citoyens en droit français – sous la direction de Jacques TESTARD, Biologiste, Fondation des Sciences Citoyennes

Ces procédures, fil conducteur éclairant, ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Elles peuvent, d'une part, être réajustées à l'objet qui nous concerne, et d'autre part, être confrontées à d'autres regards et points de vue.

2.2 Quelques exemples de conférence citoyenne

Conférences de consensus : un débat entre profanes et experts

Au Danemark, une conférence de consensus est une enquête publique de 4 jours réunissant un groupe de 10 à 16 citoyens chargés d'évaluer un sujet socialement sensible dans le domaine de la science et de la technologie. A la suite d'une délibération extensive, ces profanes posent leurs questions à un panel d'experts (parmi lesquels des représentants de groupes d'intérêts), évaluent leurs réponses, puis délibèrent entre eux. Le résultat de cette délibération est rendu public à la fin de la conférence sous la forme d'un rapport écrit, qui est ensuite adressé à des parlementaires, des scientifiques, des groupes d'intérêts et des membres du public.

Il s'agit d'un mécanisme de « facilitation de », et non de « substitut à » l'évaluation des technologies et la prise de décision par les institutions représentatives. Cette participation est d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur une société civile forte et structurée.

Publiforum : une manière d'évaluer avec les citoyens

En Suisse, le Publiforum (par exemple : "Electricité et Société" en 1998, "Génie génétique et alimentation" en 1999) poursuit deux objectifs : d'une part, il met en contact les points de vue qui s'expriment au sein de la société et du public avec ceux qui caractérisent les milieux de la recherche, politique et économique afin d'encourager une compréhension mutuelle. D'autre part, les citoyens et citoyennes prenant part à l'exercice reçoivent la possibilité de s'exprimer sur la problématique soumise à discussion et d'en tirer des recommandations.

Le modèle NIP (Noyaux d'Intervention Participative)

Dans le NIP, des citoyens choisis au hasard travaillent pendant quelques jours en groupes d'environ 25 personnes, assistés par des modérateurs, des techniciens et des experts sur le thème en question. Ils développent et présentent leurs solutions au problème posé. Les participants sont libérés de leurs tâches quotidiennes, et perçoivent une rémunération.

Le modèle NIP offre une solution consensuelle à un problème concret. Il permet d'ouvrir la voie à une culture participative. Instrument de consensus et de dialogue, il

favorise la communication entre les participants et contribue à éviter les conflits. Les décisions qui sont prises ne sont pas influencées par des intérêts particuliers, ce qui apporte à l'administrateur ou au gestionnaire un niveau supérieur de légitimité pour mener à bien un projet d'intérêt général.

Le NIP montre la capacité et le niveau de créativité des participants dans des situations où il faut comprendre, analyser, et résoudre les problèmes posés; il donne la possibilité aux techniciens et administrateurs de se rapprocher du citoyen et de son contexte de référence réel.

La méthode du panel des citoyens

Le panel de citoyens est un groupe de gens choisis selon une procédure aléatoire et libérés (avec une rémunération) de leurs activités quotidiennes pour une période limitée, afin d'élaborer des solutions aux problèmes, avec l'aide de "médiateurs de processus". Dans cette méthode, les citoyens agissent comme des évaluateurs ou des planificateurs non professionnels. Le panel de citoyens vise à faire émerger des propositions consensuelles.

Le sondage d'opinion délibératif (SOD)

Le SOD consiste à réunir un échantillon sélectionné au hasard parmi l'électorat national pendant quelques jours, pour le soumettre à un processus de discussion de certaines questions politiques.

Les forums de discussion

Les forums de discussion sont des instruments de participation permettant à des citoyens volontaires de prendre part à des discussions sur des enjeux politiques. Ils ne visent pas à influencer directement les décisions politiques, mais à encourager le dialogue et la délibération entre citoyens. Aux États-Unis, plusieurs centaines d'organisations civiques et éducatives se sont fédérées pour débattre ensemble et simultanément des mêmes thèmes ayant rapport à la vie publique du pays (les *National Issues Forums*).

Source : <http://adonnart.free.fr/doc/citoy>

3 Une conférence citoyenne à Paris 3^{ème}

3.1 Les objectifs de la conférence

- **Confrontation** : La conférence citoyenne doit favoriser la formulation et la mise en débat de préconisations concrètes, permettant de préparer l'avenir de l'arrondissement en y expérimentant un certain nombre de prototypes du futur, dans divers domaines identifiés collectivement comme des domaines clefs ;
- **Concertation** : **produire pour les instances représentatives** (Conseil Municipal, conseils de quartier) **un dossier à la fois stratégique et pragmatique**, comportant des analyses approfondies et des modalités pratiques de mise en œuvre des grandes idées qui auront été débattues entre des citoyens, des experts et des militants politiques ou associatifs ;
- **Coproduction** : préfigurer le concept de « **3e, laboratoire du futur** ».

3.2 Organisation

Pour le bon déroulement de l'événement, il est important de préciser le rôle de chacun :

- L'équipe municipale est le chef d'orchestre de la conférence de citoyens.
- L'équipe des Futurs est chargée de la conception et de l'animation de l'ensemble du dispositif des Futurs du Troisième, et de la conférence de citoyens en particulier.
- Les membres des cercles 1 et 2 présenteront leur travail en début de conférence. À l'issue de cette dernière, ils débattront sur ses conclusions.
- Des experts, choisis pour leur connaissance approfondie des sujets abordés, offriront à la conférence citoyenne leurs éclairages et leurs préconisations sur les questions traitées.

3.3 Déroulement et calendrier

La conférence commencera le **13 Juin 2009** et durera trois jours. Elle se tiendra dans des locaux municipaux. Elle accueillera un large public habitant le 3^{ème} arrondissement ou y travaillant. La restitution des préconisations aura lieu le troisième jour en présence de l'équipe municipale, du cercle 2, des animateurs et des experts.

- Samedi 13 Juin - Phase d'information : Présentation des éléments déjà élaborés (C1 + C2) pendant une demi-journée ; exposé des idées, mise en perspective par des experts ; débats entre les citoyens (**tirés au sort**) participant à la conférence, les C1 et C2 et les experts sous la forme de questions-réponses et éclairages sur les préconisations qui feront l'objet du travail de la Conférence.
- Vendredi 19 et samedi 20 Juin - Conférence Citoyenne (**les citoyens tirés au sort y participent pendant les 2 jours**).
- Conférence de presse fin Juin 2009, en lien avec le service Communication de la Mairie du

3ème et Publication des travaux.

4 La question du coût d'une conférence de citoyens

Au Danemark en 1999, le coût d'une conférence de citoyens s'élevait à environ 600 000 DKK (100 000 €), sans compter les salaires des membres de l'équipe responsables du projet. La première conférence de citoyens tenue en Grande Bretagne a eu un coût de 85000 livres (85 000 €). Il faut donc compter au minimum autour de 100 000 euros. Ce chiffre est aussi celui qui a été avancé pour l'organisation de la conférence de citoyens sur les nanotechnologies (filmée) organisée par la Région Île-de-France (90 000 € TTC).

Source : www.sciencescitoyennes.org/spip.php?article1712
Des Conférences de citoyens en droit français – sous la direction de Jacques TESTARD, Biologiste, Fondation des Sciences Citoyennes

Dans les exemples cités ci-dessus, l'échelle est le pays ou bien la région. On y mobilise davantage de moyens humains et matériels, d'où les coûts élevés. Notre échelle, plus modeste, est celle du troisième arrondissement de Paris

Pour ce qui de la conférence du 3^{ème}, l'équipe des Futurs, qui travaille à l'organisation de la conférence, est composée de cinq personnes (Mme Christiane GILON, Conseillère Déléguée à la Prospective pour un 3^{ème} Centre de la Création et de l'Innovation, M. Pierre-Henri CASAMAYOU, Chargé de Mission auprès du Cabinet du Maire du 3^{ème}, Mmes Anne-Sophie CAILLIOT et Sabra BINOUS et M. Olivier MEYER, en charge du dispositif. A cela, il faut ajouter les experts, les groupes C1 et C2, le groupe de citoyens tirés au sort.

La conférence se déroulera dans les locaux municipaux du 3^{ème}, équipés en matériel adéquat (mobilier, micros, vidéo projecteurs). Le choix du lieu doit être fait rapidement (le Carreau du Temple ?).

En amont, les étapes préparatoires, à savoir les réunions de travail et de création, nécessitent des fournitures telles que *paperboard*, feutres, papier, etc. Il faut aussi prendre en compte la publication des travaux issus de la conférence. Au total, cela peut représenter un coût important.

5 La question de la « rémunération » des participants

Il faut distinguer 2 étapes :

- **Le travail enclenché par le cercle 2, à partir des réflexions du cercle 1.** Les participants vont devoir s'engager sur un certain nombre de réunions en se rendant disponibles et en travaillant à la production de préconisations. Le travail en groupe sur des objectifs précis implique une adhésion forte au processus et une assiduité aux réunions. Il faut cependant mentionner que les participants ont choisi de leur plein gré d'apporter leur contribution, et n'ont pas été recrutés.
Il faut bien sûr reconnaître et encourager cette forme d'engagement volontaire dans une œuvre commune. Il s'agit donc pour « valoriser le don de temps, d'énergie, de réflexion » de rechercher (au lieu de proposer) un mode de contribution ou encore d'indemnisation le plus adapté à ce type de participation (symbolique ou matériel).

- **La participation des citoyens tirés au sort pour participer à la conférence les 13, 19 et 20 Juin 2009.** Le projet de loi relatif aux conventions de citoyens évoque l'indemnisation des frais engagés pour la participation à la conférence des citoyens recrutés selon des critères d'âge, de sexe, de catégories socioprofessionnelles, etc. Dans certains pays, et en fonction de la forme de conférence adoptée, l'indemnisation peut être de règle. C'est le cas en Allemagne, en Espagne, en Grande-Bretagne pour le Noyau d'Intervention Participative, et en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Espagne pour le panel de citoyens.

6 La question de l'évaluation de la conférence

L'évaluation de la conférence et du travail fourni est essentielle dans le sens où elle permet de voir si les objectifs fixés ont été atteints ou non, et de nourrir les perspectives. Des entretiens d'évaluation seront conduits a posteriori par l'équipe des Futurs.

7 Les perspectives

7.1 Mise en délibération des préconisations

Il revient à l'équipe municipale de prendre acte des préconisations et de les soumettre à expérimentation. Disposer des fruits d'un travail produit par ces acteurs de terrain que sont les personnes de tous âges et de toutes conditions habitants et travaillant dans l'arrondissement, représente une aubaine, une chance qu'il faut saisir aujourd'hui pour demain.

7.2 Mise en expérimentation des prototypes

Il s'agit d'une nouvelle étape de réflexion par l'action.

C'est la phase ultime du travail de réflexion et de préconisation. Mais c'est aussi une nouvelle étape qui permettra une appropriation, une consolidation et une mise en production des préconisations retenues par l'équipe municipale (cf. **point 2 de l'annexe : l'expérience de Grande Synthe dans le Nord**).

Annexes : dossier d'information sur les différents dispositifs que nous pourrions utiliser

A - Des expériences significatives à travers le monde

Le Publiforum est un moyen d'évaluer avec les citoyens. En **Suisse**, le Publiforum sur les OGM, conçu sur le modèle des conférences de consensus danoises, a été un succès sur le plan de la construction d'un espace de débat et de l'élaboration de recommandations équilibrées. Reste à voir quel usage pourra en être en fait dans les prises de décision politiques et administratives. Le Conseil suisse de la science a institué il y a quelques années un programme d'évaluation des choix technologiques (Technology Assessment - TA). Ce programme est piloté par un Comité directeur qui a inauguré en Suisse l'idée de Publiforum sur le modèle des Conférences de consensus développé au Danemark dans les années 80.

Publiforum poursuit deux **objectifs** : d'une part, il met en contact les points de vue qui s'expriment au sein de la société et du public avec ceux qui caractérisent les milieux de la recherche, politique et économique afin d'encourager une compréhension mutuelle. D'autre part, les citoyens et citoyennes prenant part à l'exercice reçoivent la possibilité de s'exprimer sur la problématique soumise à discussion et d'en tirer des recommandations. Après un premier Publiforum sur "Electricité et Société" en 1998, le programme TA a mis en œuvre le Publiforum "Génie génétique et alimentation" du 4 au 7 juin 1999.

Les **acteurs** du Publiforum sont :

- un groupe d'accompagnement formé de représentants de l'industrie, de la recherche, de l'administration, du monde politique, des médias et des ONG. Son rôle est de veiller à ce que la préparation se fasse d'une manière équilibrée entre partisans et adversaires du génie génétique.

- les personnes de référence qui sont qualifiées pour répondre aux questions du panel de citoyens et citoyennes. 230 personnes ont été sollicitées, 79 se sont dites prêtes à participer, 17 ont finalement été choisies par le panel de citoyens.

- 28 personnes ont formé le panel de citoyens et citoyennes. Pour les choisir un mailing a été envoyé à plusieurs milliers de personnes invitées à participer au Publiforum. 60 candidats ont manifesté leur intérêt. Parmi ces 60 personnes 28 ont été sélectionnées en veillant à former un groupe aussi équilibré que possible du point de vue de la région linguistique, de l'âge, du sexe et de la profession exercée.

La **préparation** du panel de citoyens s'est faite au cours de deux week-ends. Lors du premier, les participants ont pu se familiariser avec les règles du jeu et la méthode de travail. L'idée était aussi que le panel puisse définir les thèmes généraux à partir desquels il formulerait ses questions. Lors du second, les membres du panel se sont mis d'accord sur les questions à poser aux personnes de référence. (...). Le panel a défini 12 questions à poser aux personnes de référence. Pour chaque question le panel s'est mis d'accord pour avoir au moins deux personnes de référence, c'est-à-dire une personne plutôt critique et une personne plutôt favorable. Dans certains cas une troisième personne plus ou moins neutre est intervenue. Deux sessions ont été

destinées aux auditions des personnes de référence. Les thèmes abordés le vendredi 4 juin ont été les suivants : recherche ; écosystème ; santé (I) ; santé (II).

Une discussion générale entre le panel de citoyens et les personnes de référence a suivi pendant 90 minutes. Le samedi 5 juin les questions ont été : éthique ; économie ; droit et application. Une discussion générale comme le jour précédent a eu lieu pendant deux heures. Le dimanche 6 juin à huis clos le panel des citoyens a rédigé le **rapport**. Celui-ci a été présenté en public le lundi 7 juin de 10 heures à 10 heures 30. Le public a pu réagir pendant une heure. (...). Le rapport du panel de citoyens se termine par une conclusion et recommandation principale : "*L'état actuel des connaissances scientifiques ne nous permet pas d'exclure l'existence de risques spécifiques aux organismes génétiquement modifiés. Étant donné que les risques ne sont pas quantifiables nous ne sommes pas en mesure d'évaluer leur acceptabilité. Au vu de ce qui précède, une majorité du panel de citoyens recommande de décréter un moratoire sur la production et la commercialisation d'organismes génétiquement modifiés. Le but étant d'obtenir une meilleure connaissance des risques, les recherches en plein champ délimité doivent être admises et contrôlées (notamment par des institutions publiques) pendant cette période.*"

Pour tous les participants ce Publiforum a été un **succès**. Si j'étais un peu "rosse", je dirais que c'est parce que chacun y retrouve ce qu'il y a mis. En étant plus positif, je dirai que le politique peut quand même en tirer quelque chose. Mais il faut là une volonté de la part des **politiques**. Un exemple : le Panel propose de permettre l'expérimentation contrôlée en plein champ limité. L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et des paysages a récemment fait interdire cette expérimentation à la station fédérale de recherches agronomiques de **CHANGINS**. Au vu du rapport du Publiforum, est-ce que le politique a levé l'interdiction ? Renseignements pris, l'Office fédéral ne va pas revenir en arrière car selon lui l'expérimentation proposée n'était pas très originale. Comme le dicton l'exprime bien : "Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la gale."

Source : Maurice COSANDEY - Suisse – 1999

Le sondage d'opinion délibératif est une méthode de construction d'une opinion publique, qui consiste à soumettre un échantillon représentatif de la population à un processus assez intense d'information et de délibération puis de mesurer l'évolution des manières de voir des participants sur le thème abordé. Le sondage d'opinion délibératif (SOD) est un instrument innovant de participation citoyenne qui tente d'encourager la délibération entre citoyens tout en respectant le principe d'égalité politique. Il a été conçu **par le professeur James FISHKIN de l'Université d'AUSTIN (TEXAS)**. Le SOD consiste à réunir un échantillon sélectionné au hasard parmi l'électorat national pendant quelques jours pour le soumettre à un processus de discussion de certaines questions politiques. Ainsi, il donne à tous les citoyens l'opportunité d'être représenté dans l'échantillon sélectionné, et permet aux participants de prendre part à un processus d'intense discussion sur des enjeux politiques. Pendant le processus de SOD, les participants délibèrent en petits groupes et ont la possibilité de poser des questions à des experts et à des hommes politiques.

Le processus de SOD peut être diffusé sur une télévision nationale, de telle sorte que les citoyens puissent suivre les délibérations de l'échantillon représentatif qui prend part au SOD. Les participants sont interrogés deux fois, avant et après le processus, sur les questions politiques qui ont fait l'objet de la discussion. L'hypothèse sous-jacente du SOD est que les opinions politiques des citoyens changent lorsqu'ils sont engagés dans un processus d'information et de délibération. Par conséquent, comme les participants au SOD sont considérés comme représentatifs de la population, tous les citoyens, s'ils étaient immergés dans un processus informatif et délibératif, en arriveraient aux mêmes conclusions que celles de

l'échantillon. Ainsi, le but du SOD est plus ambitieux que celui des sondages d'opinion traditionnels, où les citoyens expriment des opinions irréfléchies.

Le SOD permet à un microcosme du pays d'émettre des recommandations, après avoir été soumis à un processus délibératif. Jusqu'ici, le SOD a été mis en pratique deux fois, l'une à Manchester en 1994 et l'autre à Austin en 1996.

Núria Font, "New instruments of citizenship participation", Working Papers, Institut de Sciences Politiques et Sociales - Université Autonome de BARCELONE - ESPAGNE, 1998.

Un Noyau d'Intervention Participative (NIP) est un modèle concret de démocratie participative construit à partir d'une méthode de travail originale qui consiste en la réunion, pendant quelques jours, d'un groupe de citoyens choisis au hasard, avec tous ceux qui peuvent apporter et exposer leurs propositions et problématiques. Le but recherché est que le débat ainsi suscité sur un problème concret soit le plus ouvert et contrasté possible, tirant de cette méthode une solution qui fasse consensus.

Le modèle NIP a été créé il y a 25 ans en Wuppertal/Allemagne par le professeur Peter DIENEL et a été appliqué dans quelques dizaines de projets tant au niveau local, régional que national.

Les citoyens participants sont exemptés de leurs tâches quotidiennes pendant une période déterminée (3-5 jours), période pour laquelle ils seront **rémunérés**. Ils forment alors des noyaux restreints (en général de 25 personnes) et groupes de travail, et sont assistés par des modérateurs, techniciens et experts sur le thème en question. Ils développent et présentent leurs propositions de solution au problème posé. Le travail en noyaux restreints est le moyen adéquat afin de susciter une communication réelle entre les citoyens, les participants et les experts.

L'application du modèle NIP offre une solution consensuelle à un problème concret et une adéquation du système démocratique de base à des processus de participation véritablement opérants, ce qui permet d'ouvrir la voie à une culture participative, à une philosophie démocratique soutenue par les valeurs du consensus et du dialogue. Sous forme résumée, le modèle NIP :

- permet une participation diversifiée, active et responsable, des citoyens, prévient et évite les conflits ;
- répond à l'intérêt général de la communauté : les NIP ne peuvent pas être utilisés dans le but de favoriser sa propre ascension sociale ou professionnelle, et ils ne sont pas propices non plus à l'enrichissement personnel, dans la mesure où les décisions qui sont prises ne sont pas influencées par des intérêts particuliers, économiques ou de ceux de groupes de pression;
- apporte à l'administrateur ou au gestionnaire un niveau supérieur de légitimité afin de mener à bien un projet élaboré par des moyens consensuels.

De plus, du point de vue du participant :

- promeut une compréhension globale de questions concrètes, et un rapprochement des administrés et administrateurs;

- favorise la communication entre les participants;
- suppose une expérience positive au niveau personnel et une transformation active du tissu social à partir d'une perspective individuelle;
- montre la capacité et le niveau de créativité des participants dans des situations où il faut comprendre, analyser, et résoudre les problèmes posés;
- donne la possibilité aux techniciens et administrateurs de se rapprocher du citoyen et de son contexte de référence réel.

Des expériences

Dans les dernières années, le modèle NIP a été appliqué dans divers pays. En plus de l'Espagne et l'Angleterre (30 projets dans les derniers 18 mois), on compte maintenant des exemples aux Etats-Unis, en Israël, en Autriche, Grèce, Japon et Tanzanie.

Il est impossible d'énumérer ici tous ces projets, sinon par **thèmes**, dont les suivants :

Urbanisme : Planification de centres urbains; assainissement de zones industrielles en déclin; planification de nouveaux quartiers résidentiels; emplacement d'installations sportives.

Transports/énergie : Planification de systèmes de transports publics plus conviviaux; énergie écologique; l'énergie du futur.

Politique environnementale : Planification de systèmes de gestion des déchets; emplacement des décharges publiques et des incinérateurs.

Politique sociale/loisirs : Planification de parcs publics et de lieux de loisir; stratégies visant à faciliter la vie commune entre allemands et étrangers; lutte contre la drogue; tâches et compétences des organisations locales visant à favoriser l'intégration des femmes au milieu du travail.

Santé : Définir les priorités du système public de santé; financement du système; services d'aides aux handicapés mentaux; problèmes liés aux technologies de manipulation génétique.

Moyens de communication : Futur du téléphone digital; réglementation des conséquences sociales des nouvelles technologies; télévision par câble aux personnes âgées.

Organisation

Toute l'organisation technique de l'application est prise en charge par les techniciens de CitCon. Ce travail consiste en la réalisation des étapes suivantes :

1. Préparation du projet : réunions avec les représentants politiques tant du gouvernement que de l'opposition afin d'arriver à un consensus sur la mise en œuvre des NIP. Information des médias et des citoyens sur la mise en marche du projet (échanges dans les maisons de la culture [ou lieux culturels]; locaux d'associations de voisinage, etc.).

2. Sélection d'un échantillon aléatoire de citoyens participants; entrevues individuelles d'information de tous les sélectionnés afin de leur permettre de connaître le projet et de confirmer leur participation ; parallèlement, préparation d'un programme de débats et invitation des participants, autant des experts que des représentants de groupes de citoyens, personnes affectées, partis politiques, et autres personnes et groupes intéressés à présenter leur point de vue sur le projet en question.

3. Application des NIP. À cette fin, il est nécessaire de préparer un local qui soit adéquat, un restaurant ou une cafétéria, le matériel de travail (documents, diapositives, vidéos etc.).

Dans certains cas, l'organisation du transport afin de visiter les zones ou terrains affectés par les possibles décisions, etc. Le dernier jour on réalise le paiement des participants.

4. Rédaction du rapport final. Réunions avec une commission de contrôle des citoyens pour s'entendre avec eux sur la version finale du rapport.

5. Présentation officielle du rapport avec la participation de représentants de l'entité qui a commandé le projet, tous les citoyens participants et les responsables de CitCon.

Contact : Hans HARMS, Avenue de Madrid 34,11^B, E-20011 SAN SEBASTIAN - ESPAGNE. Tel/fax : (34) - 943 - 47 53 38. Hans HARMS - Citcon (Citizen Consult gmbh), Allemagne 1998

Le panel de citoyens est un mécanisme participatif qui réunit un ou plusieurs groupes de citoyens non professionnels et "désintéressés" pour faire émerger des propositions consensuelles dans le cadre de toutes sortes de projets de développement. Un mécanisme qui satisfait aux exigences d'un renouveau de la démocratie par la participation citoyenne est le "*planning cell*" ou "panel de citoyens", une forme conçue par le Professeur Peter DIENEL au 'Bureau de Recherche pour la Participation des Citoyens et les Processus de Planification) à l'université de Wuppertal, en Allemagne, dans les années 1970 et qui a pour objectif de faire intervenir les intérêts des citoyens dans les processus de planification et de décision à différents niveaux (communautés, national, international).

Le panel de citoyens est un groupe de gens choisis selon une procédure aléatoire et libérés (**avec une rémunération**) de leurs activités quotidiennes pour une période limitée afin d'élaborer des solutions aux problèmes, avec l'aide de "médiateurs de processus". Dans cette méthode, les citoyens agissent comme des évaluateurs ou des planificateurs non professionnels. D'une part, les citoyens ont une chance de participer personnellement au processus collectif d'information de l'opinion, avec la perspective réaliste d'avoir un véritable impact (aspect processus, participation). D'autre part, cette méthode offre la perspective d'une solution rapide et appropriée aux problèmes réels qui se posent (résultat/aspect produit). Pour atteindre ces objectifs de façon réaliste, il est important que les participants soient suffisamment informés et motivés, et aussi que le groupe soit immunisé contre les intérêts externes qui risqueraient d'influencer sa décision, ainsi que contre les intérêts organisationnels spécifiques du processus lui-même. La procédure a été testée et affinée à plusieurs reprises par le passé dans divers types de projets dans des domaines différents, y compris des questions d'environnement.

Historique et portée

Depuis sa première application en 1972 dans la ville allemande de Schwelm, en Allemagne, le panel de citoyens a fonctionné 170 fois dans plus de 40 localités. Plusieurs millions de Deutsche Marks ont été investis au cours des dernières années pour appliquer cette méthode. Elle s'est avérée efficace comme mode de médiation dans des conflits "endurcis" et pour produire des décisions consensuelles. L'année dernière, le texte de base, Die Planungszelle, a été publié dans sa 4^{ème} édition. Dans plusieurs pays, cet instrument est l'objet d'un intérêt grandissant. Au Royaume-Uni, il a été utilisé comme "Jury de Citoyens" pour la première fois en 1996. Avec un nombre de participants moindre que celui du modèle originel, il a néanmoins fait preuve d'une grande efficacité. Depuis, plus de 20 panels de jurés ont vu le jour et sont intervenus sur des questions très diverses. Un PIP (Public Involvement Programme - Programme d'Implication du Public) a été mis en œuvre pour évaluer le développement. La dimension du projet ne doit pas être trop réduite. Le projet moyen d'un panel de citoyens comprend de 6 à 10 panels de citoyens. Il y a déjà eu des projets à une échelle nationale avec jusqu'à 24 panels travaillant sur le même problème suivant un programme identique de 4 jours. Plus il y a de panels et moins il y a de corruption. Dans le domaine des questions d'environnement, ce modèle a été appliqué pour résoudre des problèmes de déchets (concepts, sites, etc.), notamment dans la Forêt Noire et à Schwelm en Allemagne ainsi qu'à Hertfordshire en Grande-Bretagne. Un autre projet concernait la conception d'un système de transports en commun attrayant à Hanovre. Citons également le projet, coordonné par l'auteur, d'un plan stratégique dans une ville touristique de la côte méditerranéenne CALAFEL, où la discussion fut centrée avant tout sur le "*développement durable*".

Fonctionnement

- Un travail intensif par petits groupes et une élaboration des décisions de groupe. A travers un processus orienté vers les tâches à accomplir, des processus d'apprentissage sont initiés au sein du groupe et les opinions de la majorité s'alignent progressivement sur le point de vue qui émerge comme "*le plus rationnel*".
- Un nombre constant de cellules, sans changement ni participation ouverte. Dans les expériences qui ont été faites, 25 participants s'est avéré un nombre efficace pour une cellule de planification, subdivisé en petits groupes de 5. Les petits groupes sont formés selon un calendrier établi de façon aléatoire, afin que la composition des groupes varie sans cesse, ce qui exclut toute possibilité d'influence dominante.
- Les participants sont libérés de leurs tâches quotidiennes et assurent une présence continue.
- Les participants sont **rémunérés**. Cela permet un comportement qu'on saurait difficilement exiger de participants non professionnels : présence à des heures fixes, disponibilité pour absorber l'information nécessaire, une participation au processus de groupe orientée vers des objectifs à atteindre.
- Une période de participation dans le processus bien définie à l'avance. Une période de quatre jours s'est avérée avantageuse.

- Une sélection aléatoire des participants. Afin d'éviter toutes les formes de distorsion sélective, une procédure aléatoire de sélection, à partir d'une population de base clairement définie, est nécessaire. Ainsi se forme une image en miniature de la société, dans laquelle toutes les couches sociales et tous les groupes d'âges et les deux sexes ont la chance d'être représentés. Il devient alors possible d'inclure davantage de valeurs sociales dans le processus de prise de décision, alors que si les gens étaient sélectionnés parce qu'ils sont affectés par la décision, il y aurait le danger que des intérêts ou des valeurs spécifiques acquièrent une influence excessive.
- La participation de non professionnels. Outre le "*sens commun*" dont ils jouissent déjà, les participants doivent recevoir toute l'information factuelle nécessaire. Cette information prend essentiellement la forme de matériel d'information préalable, des audiences avec des groupes d'intérêts affectés, des interviews avec des experts, des visites sur le terrain, etc. La transparence des conclusions de la procédure est absolument essentielle. Cette transparence peut être garantie en présentant les points de vue opposés sur la question qui est en jeu. De plus, les sous-groupes prennent leurs décisions de façon autonome, c'est-à-dire sans la participation de modérateurs ou d'experts.
- Des tâches fixes. Les questions concernant le contrôle, l'évaluation ou la planification présentées à la cellule sont pré-sélectionnées. Tous les sujets ne sont pas aptes à être traités par un panel de citoyens.
- Un suivi par les experts. Le processus de groupe doit être organisé par des observateurs de processus et des spécialistes tels que les animateurs de discussion.
- Accès à une position honorable pour les individus. La participation au processus de groupe orienté vers les tâches décrit ci-dessus ouvre l'accès à une position qui peut être interprétée comme significative, puisque le citoyen est requis de jouer un rôle très proche de celui d'un conseiller, d'un planificateur ou d'un expert.
- Application simultanée. Plusieurs panels de citoyens travaillent en parallèle ou successivement sur le même sujet. Ceci a pour effet de neutraliser les intérêts individuels et de favoriser les chances de légitimation pour des décisions particulières, tout en augmentant en général les possibilités de participation.

La procédure de travail d'un panel de citoyens peut être divisée en **trois phases** élémentaires :

1. La phase de préparation. Cette phase inclut la programmation d'un événement, la préparation de matériaux adéquats et les procédures d'invitation et d'initiation des participants.
2. La phase d'exécution. La forme la plus efficace pour cette phase s'est avérée être quatre journées de huit heures de travail en cellules. La journée est divisée en quatre segments, dont chacun contient les éléments d'information et de travail en petits groupes. La plus grande partie du temps est consacré au travail en petits groupes. Ces petits groupes garantissent que l'individu a de bonnes chances d'accéder à l'expression de soi, à la médiation et à l'identification. Les discussions dans le groupe visent à élaborer des évaluations et des propositions de solutions.
3. La phase post-exécutoire. Au cours de cette phase, un rapport final (appelé "Expertise Citoyenne") est édité pour le client par l'institut chargé de la préparation et de la réalisation du projet, et un suivi pour les participants est préparé.

Avantages

Toutes les expériences l'ont montré: les groupes foisonnent d'idées réalistes et bien formulées, un fait qui surprend toujours les spécialistes. L'identification de plans réalistes possède de surcroît l'avantage d'éviter les conflits juridiques qui risqueraient de durer longtemps. Le but du processus est de produire des solutions opportunes, concrètes et socialement acceptables.

Les "non impliqués" ont en fait l'avantage sur ceux qui sont directement concernés (militants de partis politiques, lobbies et autres groupes d'intérêts spécifiques) qui ont le plus souvent des solutions irrationnelles en tête.

Source : Hans HARMS, " *La Crise de la Démocratie Représentative - de la nécessité de participation des citoyens* ". **Contact** : Hans HARMS, Avenue de Madrid 34,11°B, E-20011 SAN SEBASTIAN – Espagne Tel/fax : (34) - 943 - 47 53 38.

Source : <http://adonnart.free.fr/doc/citoy>

B - Grande Synthe : la participation à l'échelle du projet urbain

L'**Atelier de Travail Urbain** de Grande Synthe a réussi à faire vivre un espace de débat fondé sur le partage des compétences et l'élaboration d'un langage commun entre techniciens et habitants, sur le thème de l'aménagement de l'espace public, devenu (avec la restructuration du monde du travail) le lieu essentiel de la socialisation et de l'apprentissage de la citoyenneté.

La Ville de Grande Synthe dans l'agglomération de Dunkerque a mis en place une Mission pour un Développement durable chargée d'un projet d'agenda 21. L'effort portera dans un premier temps sur la sensibilisation des services municipaux et des élus, avec une attention particulière à la participation des habitants. Depuis 1994, il existe à Grand Synthe un Atelier de Travail Urbain (**ATU**), processus participatif expérimental sur l'aménagement urbain qui avait été proposé par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandres-Dunkerque, quand une étude faisait apparaître la forte implication des habitants par rapport au développement d'ensemble de la commune.

Rencontre d'acteurs de tous les horizons

Dans l'ATU se réunissent les élus de Grande Synthe, les techniciens de l'aménagement, architectes ou paysagistes privés, des agents communaux des services techniques ou du service du développement des quartiers, des agents de la communauté urbaine, des représentants des organismes bailleurs, des urbanistes de l'Agence d'Urbanisme, des habitants, initialement représentants d'associations préoccupées par les questions de logement ou d'environnement, le Conseil des Sages..., et enfin, depuis 1995, aussi des habitants sans mandat particulier. Les rencontres sont organisées et animées par un professionnel du bureau "Arpenteurs". Un chercheur de l'Université de Louvain la Neuve travaille sur une évaluation permanente de l'expérimentation. Le site privilégié de l'action de l'ATU a été d'abord celui du réaménagement des espaces extérieurs de la ville qui ont particulièrement souffert du fait de démolitions très importantes, laissant en déshérence des territoires démesurés. Après un fonctionnement d'une année, l'ATU a maintenant pour mission d'intervenir sur l'ensemble des quartiers de Grande-Synthe, et de coordonner tous les projets particuliers, en harmonie avec le projet urbain global qu'il définit.

Trouver un langage commun entre techniciens et non-spécialistes

Le travail initial de l'ATU fut de constituer un mode d'échange entre les différents acteurs. L'expérience a montré l'importance primordiale du problème de langage : c'est par le langage que s'établissent bien souvent les bases d'une reconnaissance de compétences. Il ne s'agit pas de gommer les différences de culture et de points de vue, mais bien de tenter de constituer, sur le principe d'une formation réciproque, un langage spécifique au groupe.

Quel travail en groupe ?

Rien de mieux, pour éduquer le regard que de voyager : le groupe a visité des opérations en Belgique, dans le bassin minier et à Grande-Synthe même. Il a travaillé sur des exercices de compréhension des échelles et des dimensions à partir d'exemples connus de tous ; il a réfléchi sur les rôles et les fonctions de l'espace public : s'isoler, se rencontrer, se montrer, s'asseoir... Il a ensuite inventorié les matériaux de l'espace public, le végétal, l'eau, la lumière. Le premier travail sur l'espace de la ville a été de faire un relevé des parcours piétons et cycles privilégiés et de bâtir une cartographie des cheminements.

C'est cette carte qui deviendra le fond de plan du "*programme*" du projet urbain, introduisant ainsi l'usage quotidien de l'espace comme trame de structure et de liaison. Mais l'ATU ne part pas de zéro, ne fait pas table rase.

Son ambition est de rétablir une cohérence globale et comprise par le plus grand nombre dans les projets en cours ou à venir. Ainsi sont alternés des moments de travail intense, la réflexion sur le plan et la présence sur le terrain, en testant des options par des marquages à échelle réelle in situ, avec comme principal objectif de construire peu à peu les liens entre les différents projets. L'année 94 a été conclue par la présentation d'une exposition itinérante, dans un bus, ouverte à tous. Plus qu'un exposé sur les projets, cette exposition proposait une formule interactive de compréhension de la démarche, mettant les visiteurs en situation de jeu sur des questions d'espace public et d'usage de l'espace, accompagné par des "écoutteuses" recueillant la parole de chacun. Le succès de cette action (plus de 1100 personnes en une semaine) a contribué à faire évoluer fortement l'ATU qui a dû faire face à une demande de participation de plus en plus importante d'habitants. Il est aussi significatif d'un intérêt nouveau des habitants pour l'espace public urbain, intérêt qui confirme l'importance de celui-ci comme lieu de la constitution du lien social, à l'heure où le monde du travail ne peut plus autant remplir ce rôle.

Un espace où s'invente une nouvelle forme de démocratie

Bien que l'ATU soit maintenant affiché comme outil permanent, les nombreuses questions que soulève son fonctionnement en font encore un outil expérimental et de recherche sur la démocratie locale, le fonctionnement du service public, la gestion de la complexité participative. Il faut dire que peu de projets concrets ont encore abouti. Aucune obligation de résultat ou d'échéance n'était affichée par les élus au début de l'expérimentation et ceci a permis de prendre le temps à chacun de tester la confiance qu'on pouvait accorder au processus. Le temps de vérifier que ce qui se disait à l'ATU était réellement pris en compte, que les débats étaient réellement retranscrits et transmis vers les instances de décision, que chacun avait la possibilité de s'exprimer au même titre que les autres, que le processus était durable avec un calendrier connu de tous, etc. C'est sur cette base qu'avancent maintenant les projets et que peuvent d'ailleurs être gérés des conflits très intenses mais qui ne remettent plus en cause la valeur ou la légitimité de l'outil de débat qu'est l'Atelier de Travail Urbain. Au bout de 4 années de fonctionnement, les partenaires repositionnent maintenant les enjeux de l'Atelier de Travail Urbain au delà de la participation à l'élaboration des projets de la commune en matière d'aménagement urbain.

Les **questions en jeu** actuellement sont :

- l'ouverture vers de nouveaux publics, par exemple les enfants, les jeunes, les populations d'origine maghrébine ;
- l'évolution nécessaire du Service Public municipal qui doit s'organiser, à l'image du processus de participation, en transversalité et en transparence entre les différentes directions. Il est maintenant clair pour chacun que ce lieu est avant tout un "*espace public de débat*" où chacun se forme et invente une nouvelle forme de démocratie. L'ATU est devenue une "*école de la vie*" qui confirme à chacun des participants son rôle de citoyen et lui propose d'être **acteur** d'une expérimentation à la démocratie participative.

Source : - <http://adonnart.free.fr/doc/citoy> - Compte-rendu de colloque. 'Habitat II, actes du colloque à Lyon, le 4-6 décembre 1995', FNAU. L'article a été réactualisé le 7.1.1997. Contact : Pierre MAHEY, Arpenteurs, 9, place des Ecrins, 38600 Fontaine, France